

LA MER Danielle Boutin Turgeon

Val-d'Or – Le 11 février 2021 – VOART Centre d'exposition de Val-d'Or accueille du 12 février 2021 à compter de 13 heures jusqu'au 4 avril 2021, l'exposition **La Mer** de l'artiste Danielle Boutin Turgeon. Aucun vernissage n'est prévu à l'ouverture de l'exposition.

Danielle Boutin Turgeon voulait voir la mer. Un rêve qui s'est réalisé lors d'un séjour aux Iles-de-la-Madeleine, un archipel situé au centre du golfe Saint-Laurent au Québec. Divers projets d'estampes et vidéo, s'échelonnant depuis 2016, sont regroupés sous une même thématique : la perception de la mer. Cette exposition démontre la dualité parfois « amère » d'une vision romancée de la mer, comme ce qui est proposé dans son livre d'artiste soit une journée imaginaire à la mer, avec des dénonciations d'enjeux actuels touchant l'environnement marin comme la pollution par la surconsommation de matières plastiques ou par le phénomène de la surpêche.

La série « **Voir la mer** » regroupe des sérigraphies réalisées en collaboration citoyenne, où les gens étaient invités à relayer leur perception de la mer par le biais d'un canevas calqué sur la construction d'une illustration narrative de bande dessinée. Le résultat de cette collaboration citoyenne a amené l'artiste à questionner le regard que nous portons sur la mer : « Est-ce bien la réalité d'aujourd'hui ou aimons-nous mieux rêver à la mer ? »

Danielle Boutin Turgeon, originaire de Val d'Or a reçu sa formation en arts visuels à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Elle est artiste-membre de l'Atelier les Mille Feuilles, le centre d'art imprimé. Tout au long de sa carrière, elle a réalisé de nombreuses expositions individuelles et collectives. Danielle Boutin-Turgeon explore le monde, son habitat et fait appel à la perception et la mémoire des gens qu'elle rencontre. En ajout à sa technique de collage et de peinture en aplat, sa production en estampe est épurée, contemporaine, révélant en plus de sa grande maîtrise technique, un sentiment de liberté.

COVID-19 - Les consignes en vigueur pour une visite sécuritaire à VOART sont les suivantes : lavage des mains à l'entrée; distanciation physique; parcours à sens unique; limite de 30 personnes à la fois; le port du couvre-visage est obligatoire.

Heures d'ouverture sont du mercredi au vendredi : 13 h à 18 h | samedi et dimanche : 13 h à 16 h

-30-

Source : Adam Carmelle, Directrice, (819) 825-0942 #6252